



Services aux citoyens

COUCHES LAVABLES – SUBVENTION DISPONIBLE

Économique, pratique et écologique! Testez les couches lavables.

La subvention offerte par la municipalité de Papineauville pour les couches lavables est là pour soutenir les jeunes familles.

Pour tous les détails, visitez notre site internet www.papineauville.ca

PLAINTÉ - PROCÉDURE

Pour déposer une demande d'intervention ou une plainte auprès de la municipalité, veuillez compléter le formulaire prévu à cet effet et disponible en ligne: <https://www.papineauville.ca/fr/services-aux-citoyens/demande-dinterventionplainte> ou au bureau municipal et le retourner par courriel à reception@papineauville.ca ou par la poste:

188, rue Jeanne-d'Arc, bureau 100, Papineauville (Québec) JOV 1R0

Pour toutes plaintes non-urgentes (lampadaire, nid de poule, etc.), n'hésitez pas à nous en faire part via l'application **Voilà signalement**.

Pour les plaintes concernant le réseau routier touchant les routes 148 et 321 ainsi que les rues Henri-Bourassa nord et Papineau, veuillez-vous référer au ministère des Transports au 1-888-355-0511 ou 511.

CAMP DE JOUR – INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 mai 2022.

Faites vite, les places sont limitées.



Règlements et politiques

AIRBNB – AUTORISATION REQUISE

Ce type de commerce nécessite une autorisation gouvernementale ainsi que municipale. Vous devez donc, au préalable, faire une demande d'occupation auprès du service de l'urbanisme.

Pour toutes demandes d'informations: Natacha Tremblay au [819-427-5511](tel:819-427-5511) poste 2507 ou inspecteuradj@papineauville.ca

ABRI TEMPORAIRE ET CLÔTURE À NEIGE

N'oubliez pas que les abris d'auto temporaire ou les clôtures à neige doivent être retirés au plus tard le 1^{er} mai.



Événements

PORTE OUVERTE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – 7 MAI 2022 10H À 15H

Soyez des nôtres pour participer à diverses activités telles que: conférence, lancement de livres, distribution de semences, etc. Visitez le site web municipal ou la page Facebook de la bibliothèque pour tous les détails.

SPECTACLE DE MARIONNETTES

Pour les enfants de 6 ans et plus.

Ancienne mairie

Samedi le 23 avril dès 11h

Centre d'action culturelle :

819-309-0559

LA PENSION AUCLAIR – 8 MAI 14H00

La salle Desjardins de la Petite-Nation est fière d'accueillir la pièce de théâtre portant sur la maltraitance faite aux aînés, en collaboration avec la FADOQ régionale.

Pour vous procurer des billets:

Patrick Chartrand

819-427-5141 poste 2585 ou

loisirs@papineauville.ca

148 EN FOLIE

21 et 22 mai 2022

Surveillez la publicité

MAMATINÉE – 13 MAI 2022

Une Mamaninée, c'est un salon maman/bébé, avec des entreprises locales répondant aux besoins des futures mamans, mamans de jeunes et de moins jeunes enfants.

Vous retrouverez donc des entreprises de services, des artisans, des créateurs, des conseillères et plus encore. De tout pour tous les goûts.

C'est un rendez-vous au centre communautaire de Papineauville.



Tourisme

Le marché public de Papineauville sera de retour dès le 15 mai au Parc Henri-Bourassa.

Les exposants confirmés sont :

- Maison des délices
- Les produits Chadobelle
- Ferme bétail des bois
- Verger double attitude

Il y aura plusieurs artisans occasionnels (bijoux, vêtement, sel aromatisé, vin, sculptures et plus...).

Pour les derniers détails, visitez la page Facebook du marché: <https://www.facebook.com/marchepublicpapineauville> ou l'onglet marché public sur le site web municipal: <https://www.papineauville.ca/fr/tourisme/marche-public>



Sécurité publique

Les feux à ciel ouvert sont interdits, sauf si un permis est émis. Les feux extérieurs, pour votre agrément, peuvent être effectués en respectant certaines normes. Pour connaître toutes les normes, consultez le **règlement 2016-022**.

Il est strictement interdit de brûler du bois de construction et autres débris de construction. Vous devez vous en départir, à vos frais, dans un centre acceptant ce type de dépôt, tel que Transport RLS situé au 108, rue Papineau.

Il est également interdit de brûler les feuilles mortes et le gazon. Ceux-ci peuvent être déposés dans votre bac brun.

Des inspections auront lieu sporadiquement pour s'assurer du respect de la réglementation municipale.



Travaux publics

REFOULEMENT D'ÉGOUT

Un refolement d'égout survient chez vous? Faites d'abord appel à un plombier certifié. Celui-ci déterminera la source du problème et vous indiquera si vous devez téléphoner à la municipalité de Papineauville.

BILAN SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Le règlement sur la qualité de l'eau potable prévoit à son article 53.3 l'obligation pour la municipalité de préparer un bilan de l'eau pour la période du 1er janvier au 31 décembre. Ce bilan fait référence aux diverses analyses permettant de s'assurer de la qualité de l'eau distribuée. Ce bilan 2021 préparé par la firme NORDIKEAU est disponible sur le site internet de la municipalité au www.papineauville.ca



Environnement

PREMIÈRE DISTRIBUTION DE COMPOST

Nous sommes heureux de vous annoncer la première distribution de compost qui aura lieu lors de la journée portes ouvertes à la bibliothèque municipale le 7 mai prochain. Nos bénévoles seront disponibles de 10h à 15h. Vous devez vous inscrire pour recevoir jusqu'à 25 litres de compost.

Pour inscription: Marie-Sandra Côté au [819-427-5511](tel:819-427-5511) poste 2501 ou reception@papineauville.ca

Pour informations, visitez le <https://www.papineauville.ca/fr/actualites/distribution-de-compost>

COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

La municipalité effectuera sa première cueillette le 25 avril. Vos sacs doivent être en bordure de la rue avant 7h le jour de la collecte. Seuls les sacs de papier seront acceptés. Aucune limite de quantité. Pour les citoyens du secteur rural un appel doit être effectué à la municipalité, au plus tard, la veille de la collecte au 819-427-5511 poste 2501.

Toutes les dates des collectes de résidus verts sont disponibles dans votre calendrier municipal ainsi que sur le site internet municipal dans l'onglet événement.

DISTRIBUTION D'ARBRES – COLLABORATION AVEC LA MRC DE PAPINEAU

La distribution gratuite d'arbre sera de retour cette année. Surveillez la publication sur notre page Facebook et sur le site web municipal pour vous inscrire.

Pour informations : Natacha Tremblay, inspectrice municipale adjointe 819-427-5511 poste 2507 ou inspecteuradj@papineauville.ca



Communiqué

COMPTEUR D'EAU - ACHAT

Les compteurs d'eau ont pour vocation fondamentale d'améliorer la façon dont la municipalité mesure et gère l'eau potable et les eaux usées. Les avantages sont écologiques aussi bien que financiers, et ils se font sentir longtemps. Si l'on s'arrête pour réfléchir à ces avantages, les compteurs d'eau sont un choix évident. Ils sont essentiels à une gestion durable des systèmes d'aqueducs et d'égouts.

En procédant à l'achat d'un compteur d'eau, vous serez en mesure de prendre connaissance de votre consommation d'eau et de mieux en faire la gestion. L'eau potable est une ressource des plus précieuses et il est important d'en faire un usage responsable.

Éventuellement, la municipalité procédera à la tarification de l'eau. Avec une saine gestion, vos coûts pourraient se voir réduits.

Avis aux intéressés

Les citoyens intéressés à procéder à l'installation d'un compteur d'eau peuvent en faire la demande auprès de la réception. Les coûts reliés à l'achat ainsi que l'installation reviennent au propriétaire.

Pour tous les détails, visitez le <https://www.papineauville.ca/fr/services-aux-citoyens/service-des-travaux-publics>

BUREAU MUNICIPAL – FÉRIÉ

Prenez note que le bureau municipal sera fermé lundi le 18 avril 2022 pour la fête de Pâques.